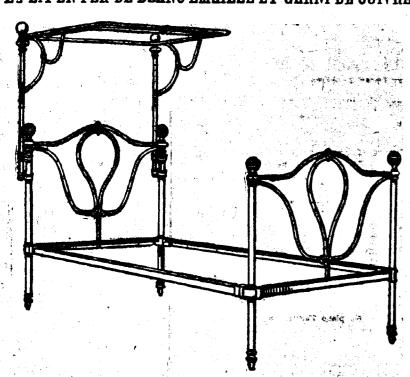
STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEELIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

PRIX LES PLUS BAD, CONDITIONS LES PLUS FACILES. 715 RUE DU CANAL.

# GRUNEWALD.



**\$7.50** 

**\$7.50** PETIT OU GRAND FORMAT

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

Sons et en vertu d'un ordre de l'Hon.
T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de
District pour la paroisse d'Orléana, Division
A, dans l'affaire de l'interdiction de Marie G.
Haaf gocket No 6126, le dit ordre daté et
aigné le 16 juin 1652, et à moi adressé,
j'offrirai en vente à l'enchère publique.

1° Le cottage simple en bols No 3228 rue Chestnut encoigture de la rue Plaisant, contenant vestibule, sales, salle-à-manger, office, chembre à bain, cuisine et environs trois chembres à coucher, cour pavée, innocupé; les clefs sont à côté. Le lot est de 31 pieds sur 120 pieds.

2° Lé cottage simple en bols No 3226 rue Chesthut entre les rues Hermonie et Plessant, castenant vestibule, salon, salle à manger.

contenant ve-tibule, salon, salle à manger, office chambre à bain, cuisine et environ trois chambres à coucher; cour pavée; loué pour \$—— par mois: Le lot est de 31 pieda sur 120 pieda.

30 Deux splendides terrains sur la Dise

E. S. Stoddard vs A. G. Pierson.

DREMIERE COUR DE CITÉ DE LA

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED P. FOLEY.

Constable de la Première Cour de Cité.
1er jui!—1 7 13 19 25 - a.ct 1

AVISDE SUCCESSION.

Succession de Mme E. Clime.

Godfred Singer to See Creanciers

Codfred Singer ve See Créanciers, COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA pareises d'Orléans—No 53,582—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à teutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jeurs qui suivront le présente notification les raisens (s'ils en eut) pour lesqualles le compte présenté par Charles Ruebei, èr, syndic provisoire et définitif de la succession de Godfred Singer, ne serait pes appreuvé et hemologné et les fonds distribués sanformément es dit compte.

Farestre de la Cour.

PAUL Q. GUERIE.

W. G. TEBAULT

217 RUE ROYALE.

VAPEURS.

Macdeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA Commençant le 3 avril 1898. Partire de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la téte de la rue Champs-Elysées:

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) àl'arrivée du train de 4 heurse P. M. An retour, quittern Madisonville tons les jours à 4:45 houres A. M.

EXCUBSIONS: Mandeville. Lewisburg Madisonville, et Old
Landing les dimanches et les merryedis
à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

par les les jours a la garé de themin
de par Lot laville à Manhville, à la tête de la

## LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne Birecte as Havre, Paris (France); Partant tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M., du quai No 42, pied de North River. rue Morton.

Agence Générale pour les Etats-Ums et le Canada, 3, I owling Green, N.Y. E. E. PREVOST, 45 rue Baronne, Agent Général au Sud.

LIBRAIRIE FRANCAISE CUPRIMERIE «CARINET

DE LECTURE L. DERMIGNY. 126 West 25th St. N. Y. Beul Agent et Dépositaire du Petit Journal

et de journaux français. Momans et Livres de fonds prix de Paris.
Forventés, Pablications diverses, Pareir
s ens romains, Graveres, Musique, Chanson etc.

Editeur du Guide de Poshe franco-américal illustré des Etaté-Unis contenant tous les ren seignements intéressant les Français au Etate Unis, les cartes des Etaté-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de Mewyerk, Nouvelle-Orléans, San Francisce, des salues du monde satier et un annuaire de 6500 asma et adresses de Français ann Etaté-Unis, notamment conx de la Neuvelle-Orléans.

Prix: braché Ecounts: relié. Su canta,

JULES ANDRIEU.

BOCHEREAU & ANDRIEU AGENT D'AFFAIRES. 919 rue Gravier.



Anyone sending a sketch and description may prickly secertain our opinion free whether an avention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patenta ent free. Oldest agency for securing patents. Patenta taken through himn & Co. receive pecial metics, without charge, in the Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest cir-entation of any scientific journal. Terms, §3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers. IUNN & CO. 26 1 Broadway, New York

AVIS AUX CREANCIERS.

Company, Limited.

Company, Limited.

CiOUR CIVILE DE DISTRICT pour la pacisse d'Orléana, No 55 565—Division C—Avis est par le présent donné aux aréanciers de cette sffaire et à toutes autres parsonnes intéres sées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivrent la présente metification le raisons (e'ils en ont) pour lesquellesse compte présenté par Samuel Wolf, un des liquidateurs dans cette affaire, no servait pes appreuvé et homologué et les fends distribués conformément au dit compte.

Par endre de la Cour.

PAUL O. COMMINGE.

VENTES A L'ENCAN.

### Macon, Denis & Kernaghan.

ANNOUCE JUDICIAIRE. Vente "à la Folle Enchère," aux risques, périls et aux frais de J. B. Henry, qui n'a pas rempti es conditions d'une adjudication qui lui a été faise se 19 mai 1818, dans l'affaire de la succession de B. P. Pochelu.

Propriété Supériouré comme Maga-sin et Résidence. Le magasin et résidence en briques et bois à un étage, avec mansarde, No 339 ruo Bourbon, à l'encoignure 8. O. de la rue Contà.

DAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

W. A. K-rasgban, escenteur —
Burean 138 rte Carondelet—JEUDI, 21 julilet 1898, àmidi, à la Bourse des propriétés foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera
vesdu à l'enchère publique au dernier et plus
haut encherisseur.

haut encherieseur.

La supérieure prepriété cemme magasin et résidence, comprennt le magasin et résidence en briques et beis à un étage avez manaar e No 339 rue Boarbon, et Nos 8-90, 802 et 804 rue Conti, formant l'encoignure Aud Ousez éta dites deux rues dans le Deuxième District de cette ville, dans l'liet bersé par les rues Bourbon, Dauphine, Eisenville et Conti, contenant un magasin à l'es ceignure, et aix cham bras Le terrain est désigné par la lettre A, et mesurant d'après un devis d'arpentage par 8. G. Del Isle, voyer, daté le 16 avril 1888, 52 pieds 11 ponces de face à la rue Bourben sur 50 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur et façade à la rue Conti.

Caci est une encoignure proéminente d'affaires établis au-dessous et à proximité de la rue Canal Soit comme placement stre t lucratif ou occupation prespète elle est de celles que recherche l'achéseur sage et prudent. Bujette à un bait expirant le 30 septembre 1898 au taux de 8780 par an; incinne dans ce bail est nue portion de la propriété cennue comme le No 806 rue Centi, qui a été vendue sujet e de cola.

Termes et conditions—Un jiere on plus

cola.

Tormes et conditions. Un fere ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans de crédit pour des billets spécialement parantis par hypothèque et iten de verdeur portant sept pour cent d'intérêt par su de la date de l'adjudication jusqu'au paiement firal, 5 pour cent het oraires d'avecat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations doivest êtra concervées aesurées et les polices devant être transfétées au perteur en porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes vant être transfétées au perteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1898, en plus et au-dessus éu prix de l'adjudication; dix pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur an moment de l'adjudication. Acte de veute pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreer.

5 juil — 5 9 10 20 21. ANNONCE JUDICIAIRE.

No 6,126—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions A.

In ré. interdiction de Marie G Hasf.

Deux enviables cottages simples, Nos 3226 et 3228 rue Checatant, Encoignure de la rue Pleasant, dans l'ilet borné par les rues Harmonie et Camp: aussi Deux spiendides sière pour bâtir sur la rue Checatant, touchant aux cottages.

JEUDI. le 21 juillet 1898, à la Bourse de Propriétés Foncière, Nos 622 et 631 rue Commune.

DAR W. C. H. ROBINSON, encanteur, — Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon.

pieda.

3º Deux splendides terrains sur la rue chestaut, entre les rues Harmonie et Piessant, dans l'ilet borné par la rue Camp, bien remblayés, bançuette et rue pavées, chacun 29 pieds par 120 pieds.

Le tout comprenant quaire certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliora tions qui s'y trouvent, etc., situés dans l'elerne, ensemble avec les bâtisses et améliora tions qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ulet No 160, borné par les rues Harmonie. Pleasant, Camp et Cheatmut, désignés par les Nos cinq, six, sept et huit (5, 6, 7 et 8) sur un plan fait par W. H. Williams, voyer, le 6 juin 1871, et annexé à un acte de partition entre la veuve et les héritiers de Charles Haaf, passé pardevant àndrew Hero, Jr, notaire, le 27 mars 1872, et mesurant chacun trente pieds (30) de face à la rue Chestaut sur une profondeur de çent vingt pieds (120) entre Egnes paralléles.

tions qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ulet Not 160, borné par les rues Harn onie. Plesaant, Camp et Cheatnut. déaignés par les Nos cinq, six, sept et huit (5, 6, 7 et 8) sur un planfait par W. H. Williams, voyer, le 6 juin 1871, et annexé à un acte de partition entre la veuve et les héritiers de Charles Haaf, passé pardevant Andrew Hero, Jr. notaire, le 27 mars 1872, et mesurant chacun trente pieds (30) de face à la rue Chestnut sur une profondeur de contest et et et est est et est composée de l'arrois portion des les Mos un et deux audit iset. Le let Ne un formant l'encoignure des rues Chartres (autrefois Moreau) et l'arrière portion des les Mos un et deux duût iset. Le let Ne un formant l'encoignure des rues Chartres (autrefois Moreau) et l'arrière portion des les Mos un et deux duût iset. Le let Ne un formant l'encoignure des rues Chartres (autrefois Moreau) et l'arrière portion des les Mos un et deux duût iset. Le let Ne un formant l'encoignure des rues Chartres (autrefois Moreau) et de l'arrière parties de Charles au le l'arrière portion des les Mos un et deux duût iset. Le let Ne un formant l'encoignure des rues Chartres (autrefois Moreau) et des veux le partie de Charles au le de Chartres (autrefois Moreau) et l'arrière portion des les Mos un et deux duût iset. Le let Ne un formant l'encoignure Chartres (autrefois Moreau) et des veux l'arrière portion des les Mos un et deux duût iset. Le let Ne un formant l'encoignure Chartres (autrefois Moreau) et des veux l'arrière portion des les Mos un et deux duût iset. Le let Ne un formant l'encoignure des c'arrières au le veux l'arrières parties de l'arrières au le le le lot No deux touchant au lot No un sur le just le le lot No deux touchant au lot No un sur le just le le lot No deux touchant au lot No un sur le just le le lot No deux touchant au lot No un sur le just le le lot No deux touchant au lot No un sur le just le le lot No deux touchant au lot No un sur le just le le lot No deux touchant au le le le le le le

Herman, ancien notaire en cette ville, comme référence.

Termes et conditions...Un tiers ou pins comptant et le reste, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, avec billets d'acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque apéciale et privilège et lien de vendeur aur la propriété vandue; l'acte de vente doit contenir toutes les clauses usuelles de garautie, cinq pour cent d'honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur assumera l'es taxes de l'annéa 1894 en ans du prix de son l'acque en l' de l'année 1898 en sus du priz de son l'adji Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs. 16 juin-16 17 18 19 26- 3 10 17 18 19

AVIS DE SUCCESSIONS.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA

I Nouvelle Orléans—No 36,420—En vertu
d'unalisse writ de fiert facias à moi adressé par
l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première
Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderal à la vente à l'encan, LUA DI 1 er août
1898. à midi à la Bourse des Encanteurs,
Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues
Camp et St-Charles, de la propriété ci après
décrite, à savoir:

Quatre lots de terre ensemble avec toutes
les améliorations qui a'y trouvent et tous les
droits, voies, privilèges et dépendences qui y
sppartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'llet berné par les
rues Onzaga, Dupré, White et d'Abadie, désignés par les Noe 1, 2, 3 et 4, les dite lots mesurant 31'7" 2" de face à la 110 Dupré, sur
une piofondeer de 100' entre lignes paralèlèes; le lot No 1 forme l'encosgnure des
rues Onzaga et Dupré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en
mos bureau.
Conditions—Comptent aur les lients. Succession de Thos. Melleen. COURCIVILE DE DISTRICT pour la pa OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléana, No 57,032—Division D
Attendu que Mary Cacilia O Reilly, v.uve
de Thomas Kelleon a pré sente une pétition à
la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thos
Kelleon, déoédé intestat; avis est par le
présent donné à tous ceux que cela peut converner d'avoir à déduire, dans les dix jeurs,
les raisons pour lesquelles il ne serait pas
fait droit à l'aitle pétition.

Par erdre de la Oeur

PAUL O. GUERIN,
Greiner. 12 juil-12 16 21

Succession de Mane E. Climo.

COUR CIVILE DE DIATRICT pour la parciase d'Ordana—No 38,378—Division E.—Avis est par le présent donné aux oréan ciers de cette succession et à tentes antres personnes intéressées d'avet à déduire, dans les dix jours qui suivront la grésente netification, les raisens (s'ils en cut) peur lesquelles le compte provisoire présenté par P. F. Heiwig, exécuteur. Thos Mallyn, tuteur datif des mineurs Berry et Arthur Clino, tuteur naturel de sou anfant mineur, William Climo, administrant cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribuée conformément au dit compte.

Par ordre de la Ceur.

PAUL O. GUERIN
8 jui-\$ 12 17

Graffier. Succession de Monoria Burke, Veuve de Wm B. Ringrose. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pareisse d'Orléans—Ne 54,725—Division
B—Avis est par le présent donné sux créanciers de cette aucoession et à toutes antres
personnes intérestées d'avoir à déduire dans
les dix jours qui suivrent la présente notification les raissens (s'ils en ont) pour loaq celles le
second compte provisoire, présenté par M.
D. Lagan. Robert Stung et John H. Connif,
exécuteurs iestamentaires de cette succession,
ne rait pas approuvé et homologué et les fonds
distribuée conformément au dit compte.
Par ordre de la Jour.

Par ordre de la Jour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier 9 jail-9 13 18 Succession de Cyrille Demorant. COURCIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Oriéans—Ne 54,244 Division A— Avis par le présent donné aux créancière de cette succession et à tentes autres persén-nes intéressées d'aveir à déduire, dans les dir nes intercesses a voir security, dans les ils jeuns qui sulvront la présente notification, le raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Paul Bieuvenue, administrateur de cette succession ne servit pas approuvé g et hemologué et les fends idistribués conformément audit sempte. 

### W. D. Kingston.

ANDROE JUDIOLATED.

Seccession de William J. Vason—No 54,337
—Cour Civile de Dittrict, Division E, paroisse
d'Orléans—Sous et en vertu d'un ordre de
l'Hon. George H. Théard, jugs de la susdite
Cour, ledit ordre daté et signé le 23 novembre
1897, et à moi adressé, je provideral de vendre à mon bureau, No 802 rue Perdido, à l'enchère publique, MERCREDI, le 10 août 1198,
à midi, tous les droits, titres, intérêts et réclamations du défunt dans la propriété ci-desseus
décrite, à savoir.

matione du défunt dans la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1º La moit'é d'un intérêt nou divisé dans deux certains lots de terre citués dans l'iet No 35, borné par les rues Tehonpitoulas, Cécleste, Neuvelle Levée et St James. Nos 1 et 2 mesurent chacun 27 piedr 3 ponces et 6 lignes de face à la rue Tehoupitoulas sur 127 pieds 10 pences et 5 lignes de profondeur jentre lignes parailèles.

2º Deux certains lets de terre dans l'ilet No 45 borné par les rues Tehoupitoulas, Nouvelle Levée, Hunter et Benjamin, désignés par les Nos 8 et 4, et m'eurent chacun 24 pied de face à la rue Tehoupitoulas sur une profondeur de 95 pieds, entre lignes parailèles.

Conditions—Comptant. Acts de vente par

parallèles.
Conditions—Comptant. Acts de vente par-devant Wm H. Wright, notaire aux frais de l'acquéreur.
Encanteur, 802 rue Perdido.
9 juil—9 16 22 30—10 aout

### Geo. H. Freidrichs & Cie. ...

AMBONCE JUDICIAIRE

### PLACEMENTS DÉSIRABLES L'Ancienne Boulangerie et Pro-

priété de Résidence. Nos 926, 928 et 930 rue Girod, avec sur la rue Dryades.

Aussi la Résidence Cottage à un Etage.

Noe 917 et 919 Avenue Jackson. A l'Enchère l'ablique. Boccession de Lambert Franz. No 56,243—Cour Civile de District peur

DAR GRO. G. FRIEDRICHS & CIR.—
I. Geo. G. Friedrichs.— Recenteur—
Buréan Nos 832 et 834 rue Commune le MARDi, 26 juillet 1898, à midi, à la Bourse des
Prepriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue
Commune, il sera vendu à l'enchère publique
an verta et conformément à un ordre de
l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de
District, Division C. peur la paroisse d'Orl/a se
daté le 17 juin 1898, et readu dans la
succession ci-dessus intitulée la suivante dècrite propriété, à savoir:

profondeur, entre lignee parallèles, le tout en meaure américaine,
Les américaines consistent en hangars et bâtisses d'écuries, etc; avec tous les droits, veles, privilèges et servitudes là-dessus y appartenant ou en dépendant.

3º La désirable propriété de résidence Nes 517 et 519 avenue Jackson, entre les rues Rousseau et St-Thomas, contenant 8 chambres, vaste entrée pour voiture, hangars, citernes, etc, le tout plus amplement décrit comme suit, à savoir:
Un certain let de terre aitné dans le Quacomme suit, à savoir:
Un certa'n let de tarre situé dans le Quatriàme District de cette ville dans l'ilet berné
par les rues Jacksen, Joséphine, Rousseau et
Fulton, désigné par le No 3 aur un devis du
susdit lot et autres fait par A thur De Armas,
voyer, le 22 février 1869, annexé à un acte
de vente à Geo. Decken, passé pardevant Selim Magner, ancien notaite en cette ville, daté
le 20 mars 1869; ledit oi mesurant 43 piede 9
pouces et 4 lignes de face à la rue Jacksen
sur une profondeur de 191 piede 10 pouces, sur une profondeur de 191 pieda 10 touces, entre lignes égales et parallèles; le tout en entre lignes égales et paralièles; le tent en mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus complant, au gré des acquéreurs, la balance en 1 et 2 ans de crédit, spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur porlant intérêt au taux de 7 pour cent par au de la date de la vente au paisment fins; 5 pour cent honoraires d'avoèat; les polices d'assurances de vant être trans'érése, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles et 1898, au dessus du prix d'adjudication, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication, comptant, afin de lier la vente. comptant, afin de lier la vente.

Actes de vente pardevant Bue. Rouen, notaire, aux fra's des acquéreurs. L 25 juin-25 26-juil 3 10 17 24 jusq. date

Bayne & Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Pierre Ramos.

No 56,431 - Cour Civie de District—Division B.

80US et en vertu d'un jugement en partage rendu parl'Hon. Fred D Kin6, juge de la cour loi d'orite ledit jugement rendu le 23 juin 1898, aous stresséderns à vardes à l'anchère nublione. Le cour ioi d'orité isoit jugement fendu le 28 juin 1898 et signé le 29 juin 1898, nous procéderons à vendre à l'enchère publique; le MARDI. 2 août 1898, à la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune, la propriétés Foncières, 631 rue Commune, la propriétés foncières, 631 rue Commune, la propriétés d'dessous décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec tentes les bâtieses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les dreits voies, servitudes et privilèges en dépendant ou en que! que sorte y appartenant, situé dans le sesond district de cette ville. dans l'ilet borné par les rues Dorganois, 5t-Piarre et Rocheblave et la Promensde Carondelet, et mesurant 30 p'ede de face à la rue Dorganois sur une piofondeur de 149 pieda 1 pouce et 4 lignes, et e-t borné sur le coté de la promensde Carondelet par le let No 186, et sur le côté de la rue 8t Pierre par la ligne de profondeur des lots Nos 180, 181, 182 et 183; le teut d'après un plan par C. A. De Armas, ingésieur civil, daté le 17 avril 1852, et déposé au hursen de Jeseph Cuvillier, ci-devant notaire public en octe ville.

Conditions—Un tiere en plus compiant, la balance parable en naiemant à écant à 1 - c 1852, et déposé au bureau de Jeseph "uvillier, ci-devant notaire publie eu cette ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la baiance payable en paiements égaux à 1 et 2 ans de la date de l'adjudication, portant intérèt à raison de 8 pour ceat par an de la date jusqu'à paiement, garanti par hillets à ordre payable à l'ordre de et endoceés par l'acquéreur, los dits billets garantis par lien du vendeur et hypothèque sur la dite propriété. Acte de vente sere passé pardevant George C. Prést, notaire public, sax frais de l'aquéreur, devant contenir teutes les clapses usuelles de garantie; l'acquéreur devras déposer 20 pour cent au mement de l'adjudice. 1 1 mi -1 8 15 32 39 80 31 - mai 1 2

VENTES A L'ENGAN

## Spear & Escoffier

ANNONCE JUDICIAIRE Bropriété de Choix dans le Premier District.

Résidence et Commerciale. No 826 rpe Poydrae, entre Baronne

et Carundelet. Loues jusqu'an 30 Septembre 1898, & \$600 par an, avec privilège d'on an de p'us.

Succession de Charles Montoh. No 56,600-Cour Civile de District pour l

DAR SPEAR & ESCOFFIEL—FLACTER J.

SPEAR, Encantent—Bureau. No 813 rus
Commune—MERCIREDI 27 juillet 1498 à
midi, il sera rendu à l'encan à la Eourse des
Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rus Commune, enure les ruses
Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'hon F. A. Montre,
juge de la Cour Civile de Dietrict pour la parusse d'Orléans, en date du 20 juin 1898,
pour le compile (de ladite successios, la propriété di apria décrite à savoir—

Tin gartain lat de larra vyen fontes les hà

roisse d'Orlène, en date du 20 juin 1698, pour le comple (de ladite succession, la propriété di après décrite à savoir—

Un certain let de terre, avec touten les bâtisses et ambilorations qui s'y trouveur, et tous les drois, a voirs, servitudes, avantages et dépandences qui y appartiennent, situé dans le Prender Disvitet de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Barenne, Lafsyette et Carondelet, désigné par le numéro sept sur un plan annexé à un acte de vente de O. Crarsowski de la succession de A. Prés, veuve de J. J. Abet, pascé pardevant Jules Mossy, ancien notaire en este ville, le 30 mars 1872, et mesurant conforméement au dit plan 20 plede et 7 ligues de face à la rué. Paydras par 100 yiede 3 pouces de profondeur et 19 piede 11 peuve es et 4 lignes de largour dans le fond et face à une aliée de 7 piede 8 pouces de largeur, s'étendant au lot No 9 du dit plan et ouvrant sur la rue Baroans, et en commun au dit let et les antres huil lots touchant.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à irois étages, le revede-chaussée occupé par le Restmirant Crécle et les étages su périeurs sont divisée en six ou sept appartements; ouve, leux d'aisance, et c. consus par le numéro municipe! 826 rue Poydras, vendu sujet à un bali capirant le 30 septembre 1898 à raisor de six ceuts dollars par an, payables de l'acquérour, et le reste à un crédit d'un an en à un et deux ans avec billets d'acquéreur, leux et les clauses usuelles de garantie, de roc alienando, cum pour cent d'enoncaire d avo cat en cas de procès, asentaire e transfert de l'adjudostion juequ au palement final garantie par li projeté vendue avec toutes les clauses usuelles de garantie, de roc alienando, cum pour cent d'enoncaire d'en cais and au moutant de son en hère de l'adjudostion juequ au palement final garantie par li projeté de l'acquéreur paieta en sua du moutant de son en hère de l'adjudostion proprier de l'acquéreur paieta en sua du moutant de son en hère voutes les tantes du moutant de son en hère de l'acquéreur paieta en

ANNONCE JUDICIATEE. Propriété dans le Sixième

Hecker & Smith. ANONCE JUDICIAIRE Vente pour effectuer un partage.

LA PLUS

SAISON UNE GRANDE

> OCCASION -POUR LES-

CAPITALISTES, TEURS ET CEUX QUI DESIRENT AVOIR UNE

> RESIDENCE D'ACQUEBIR UN

# Splendide Terrain

Ou de faire un PLACEMENT SOLIDE ET LUCRATIF,

BORNE PAR

L'Avenue Carroliton, les rues Oak, Plum et Dublin,

SUBDIVISE EN 26 LOTS A' LENCAN.

# -LE-

In re Frank Zengel administrateur ve Mme Louisa Davigneaud

ou Lane. Re 56,919-Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

A. Richards
& Cie.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelot.
—L. JEUDI 11 acott 1898, & midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Champes 18: Charles, où les plans sont exhibés, conformément à un jugement de l'Hon. Gec. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. endu le 24 juin 1898 et signé le 30 juin 1898 dans l'affaire ci-dessus il seta vendu à l'encan le propriété ci-après décrite, à saveir :

Un cartain ilet de terre, avec toutes les

Propriété dans le Sixième

District.

Seccession de Mme C. M. Rogge, par premier mariage veuve de Fraçois Amare.

No 46. 817—Cour Civile de District.

Métored 3 Aohi 1898.

PAR DUIS A. RICHARDB & CO.—Louis International Company of the Control of

**JOURNAL** QUOTIDIFN

EDITION HEBDOMADAIRE

-ABAISSANT

Intenant toutes les matière publiées pendant la semaine

dans l'édition quotidienne

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Bémissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

EXTRE CORTI DE BIENVILLE

EDITION EXEDOGRAPATED

Public tous les jours, en outre Almatières politiques, littéraires et locales :

Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etate-Unie et de l'Etran-

Ja Bulletin Maritime:

.iste des Havires en partance dans les ports étrangers et américaine pour la Nouvelle-Orifors |

Une Liste des Mavires dess le port de la Mouvelle-Oridans :

Un Bulletin Pinencier: Un Bullotin Commercial;

Les beures de départ et éléculiste Les jours de départ des hateaux